



# L'Agora du Conseil



Commission  
scolaire  
de Montréal

Volume 8, numéro 3 – Novembre 2015



*L'Agora du Conseil* est une publication mensuelle du Service du secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance ordinaire du Conseil du 18 novembre 2015, qui s'est tenue à l'école Barclay, au 7941, avenue Wiseman.

- **Un accueil chaleureux dans de nouveaux locaux**

C'est dans ses nouveaux locaux, inaugurés à l'été 2014, que l'école Barclay a accueilli le Conseil des commissaires pour sa première séance tenue à l'extérieur du centre administratif de l'année scolaire 2015-2016. Après une visite guidée des lieux, les personnes présentes ont pu admirer les talents artistiques de plusieurs élèves qui leur avaient préparé des numéros de danse et de chant et qui ont obtenu un grand succès.

- **Une minute de silence**

En début de séance, une minute de silence a été observée à la mémoire des 129 victimes des attentats du 13 novembre, à Paris, et pour les victimes d'autres attentats dans le monde durant l'année 2015.

- **Un engagement de longue date**

Le 18 novembre, M. Kenneth George célébrait ses 25 ans d'engagement à titre de commissaire scolaire. Le Conseil des commissaires lui a rendu hommage.

- **La sécurité aux abords des immeubles inoccupés**

Les immeubles inoccupés posent des problèmes de sécurité particuliers, ce qui est le cas de l'immeuble excédentaire situé au 1111, rue Berri. Une résidente du quartier s'est présentée à la période réservée au public pour demander l'intervention de la Commission scolaire auprès du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et de l'arrondissement afin que des mesures soient prises pour résoudre les problèmes de toxicomanie et de prostitution engendrés par l'occupation illégale de l'édifice. La présidente de la Commission scolaire a souligné qu'il est essentiel que les services de police puissent intervenir pour assurer la sécurité aux abords des immeubles inoccupés et a indiqué qu'elle en discutera avec le SPVM.

- **La prévention des accidents**

La sécurité des élèves est une préoccupation constante de la Commission scolaire. Dernièrement, un accident survenu à l'école La Voie a causé d'importantes blessures à la main d'un élève. Pour améliorer la sécurité à l'école, une intervenante s'est présentée à la période réservée au public pour expliquer les circonstances de cet accident et a présenté deux recommandations au Conseil, soit l'amélioration de la surveillance des élèves et la vérification de l'état des vitres de l'école. La présidente de la Commission scolaire l'a assurée que les vérifications nécessaires seraient faites.

- **Audiences sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019**

Dans le cadre des consultations menées en vue de l'adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019, le Conseil des commissaires a entendu en audience des représentants de conseils d'établissement de deux écoles.

D'abord, le président du conseil d'établissement de l'école Paul-Bruchési a rappelé les problèmes importants d'espace auxquels l'école doit faire face. Il souhaitait savoir si la question du redécoupage du territoire est envisagée et, le cas échéant, comment les parents en seraient informés. La présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a expliqué que le redécoupage d'un territoire scolaire est un long processus qui comprend la consultation des parties intéressées et qu'en conséquence, aucun redécoupage ne sera effectué avant la prochaine période d'inscription. Elle a par ailleurs souligné qu'une demande a été présentée au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour le financement des travaux visant à permettre l'utilisation du bâtiment Cardinal-Newman à des fins scolaires, ce qui constituerait une solution au problème de surpopulation dans le quartier. Elle a toutefois indiqué que la réponse n'est attendue qu'au printemps 2016. Elle a de plus expliqué qu'aucune décision concernant l'école ne pouvait être prise avant la période d'inscription de janvier, qui permettra d'évaluer les besoins réels dans le quartier. Elle a en outre mentionné que la Commission scolaire mettait en place des mesures pour informer les parents avant l'été, dans la mesure du possible, si le Service de l'organisation scolaire prévoit que des déplacements d'enfants pourraient être nécessaires.

Par la suite, la présidente du conseil d'établissement de l'école Joseph-François-Perrault a expliqué que depuis la fermeture du Centre Saint-Mathieu, l'école ne dispose que de deux demi-gymnases, ce qui est insuffisant pour répondre aux besoins de ses 1 500 élèves. Le conseil d'établissement demande donc que ce bâtiment soit mis aux normes et devienne une annexe de l'école, soulignant que l'immeuble pourrait également être utilisé par une autre école. Mme Harel Bourdon a expliqué que la CSDM a présenté au ministère une demande pour le Centre Saint-Mathieu en vue de son utilisation par des élèves du primaire, en cohabitation avec des élèves du secondaire pour l'utilisation du gymnase, mais que la réponse n'arrivera pas avant le printemps. Elle a ajouté que le Service des ressources matérielles examinerait quels sont les problèmes de non-conformité qui empêchent à l'heure actuelle l'utilisation du Centre à des fins scolaires.

- **Un bureau de projets à la CSDM**

Le Conseil des commissaires a approuvé le lancement d'un projet pilote visant la création d'un bureau de projets institutionnels à la CSDM. La création d'un tel bureau devrait permettre à la Commission scolaire d'accorder la priorité aux projets ayant la plus grande portée, de réduire le nombre de projets non achevés, d'assurer une meilleure coordination entre les projets et de se doter d'une méthodologie de gestion commune, notamment. Dans le cadre du projet-pilote, le bureau de projets institutionnels devra notamment assurer le suivi du Plan de retour à l'équilibre budgétaire ainsi que de la transformation organisationnelle et il devra mettre en place des tableaux de bord pour toutes les unités de gestion de la Commission scolaire.

## **Nomination**

- **M. Éric Sirois** a été nommé directeur à l'école **Chomedey-De Maisonneuve**. Il est entré en fonction le 28 octobre 2015.

Le Conseil des commissaires lui souhaite tout le succès possible dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Source : Secrétariat général  
Cette publication est rédigée en nouvelle orthographe.

---

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires,  
vous pouvez nous écrire à [secg@csdm.qc.ca](mailto:secg@csdm.qc.ca) ou nous appeler au 514 596-6012.

090009  
Conception visuelle : Service des communications